



BUCHET Louis  
Commissaire Général  
06 83 84 31 53

## REGLEMENTATION – INFRACTIONS- SANCTIONS

<u>Fautes non réparables</u>	<u>Sanctions</u> Code	<u>Fautes réparables</u>	<u>Sanctions</u> Code
Infractions au code de la route Avec mise en danger de soi-même ou autrui	4	Jugulaire du casque non serrée	1
Injure envers un officiel ou un bénévole	4	Eclairage non efficace (Possibilité de réparer)	1
Gêne ou brutalité envers un autre concurrent	4	Freins inefficaces (possibilité de réparer)	1
Défaut d'éclairage (impossible d'y remédier)	4	Circulation torse nu (admis sur les aires de repos)	1
Conduite sans tenir les guidons	1	Jet de débris sur la voie publique	1
Freins inefficaces (impossibilité de réparer)	4	Drafting	1
Casque non réglementaire (non homologué, à boudins etc)	4	Boyaux non collés Si impossibilité de collage	1 4
Tricherie (parcours coupé - usage de produits interdits)	4	Pneus en mauvais état Si impossibilité de changer	1 4
Non respect des indications données par un officiel Ex : refus de s'arrêter	4	Aide extérieure sollicitée	3
Véhicule d'assistance en infraction Code de la route	1	Aide extérieure non sollicitée	1
Non pointage à un poste de contrôle	4	N° identification non apparent	1
		Défaut d'information en cas d'arrêt prolongé (plus de 30 minutes) ou erreur de parcours	1

### Echelle des sanctions

Code	Pénalité
1	10 minutes
2	20 minutes
3	40 minutes
4	disqualification

### NOTA : Cumul des fautes (infraction par infraction)

La pénalité 1 devient 2  
La pénalité 2 devient 3  
La pénalité 3 devient 4